



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 8 septembre 2023

Piscines

La Communauté urbaine allège la facture des écoles, des associations et clubs sportifs

Nouveauté de cette rentrée : la Communauté urbaine applique la gratuité de la natation scolaire pour les écoles primaires dans ses piscines. Désormais, les associations et clubs sportifs du territoire bénéficient également de cette mesure pour l'organisation de leurs événements et activités.

Auparavant, pas moins de 10 tarifs (de 0 à 238€) coexistaient dans le cadre de la mise en œuvre du « Savoir nager ». Cette tarification hétéroclite était jusqu'ici à la charge des communes du territoire.

Intégré aux programmes d'enseignement de l'Education nationale, le « savoir-nager » a pour objectif de permettre aux enfants, dès la primaire, d'évoluer dans l'eau en toute sécurité et ainsi de prévenir les risques de noyade.

Dès septembre, les 6 piscines en régie de la Communauté urbaine sont mises à disposition des écoles primaires publiques et privées sous contrat avec l'Etat- sans contrepartie financière - pour les cours collectifs :

- Piscine de Bécheville aux Mureaux ;
- Piscine Sébastien Rouault à Andrésy ;
- Piscine de Porcheville ;
- Piscines Saint-Exupéry et Migneaux à Poissy ;
- Piscine de Verneuil.

Votée à l'unanimité au Conseil communautaire de juin 2023, cette initiative est emblématique de la dynamique d'harmonisation des prestations de GPS&O sur l'ensemble du territoire. Son extension est d'ailleurs programmée à la rentrée 2024/2025 dans les 5 autres piscines communautaires, gérées en délégation de service.

« La mise à disposition gratuite de nos piscines pour les écoles et les associations s'inscrit au cœur de notre mission de service public. Elle est la traduction concrète de nos orientations en matière de politique sportive : d'une part intensifier l'apprentissage de la natation pour tous les élèves dès la primaire et d'autre part encourager l'excellence sportive. Enfin, elle répond à notre enjeu d'équité, en supprimant les inégalités de traitement d'une commune à une autre » souligne **Sabine Olivier**, Vice-présidente GPS&O déléguée aux sports.

Désormais, pour les classes de CP, CE2, CM2, l'égalité de traitement entre les communes est la règle. L'objectif de la Communauté urbaine est d'offrir à l'ensemble des élèves de ces 3 niveaux le bagage essentiel pour être à l'aise dans l'eau. Un objectif ambitieux, qui représente, à l'échelle du territoire, 1 200 classes, soit plus de 32 000 élèves par an et mobilise 75 maîtres-nageurs-sauveteurs. Un effort financier pour GPS&O estimé à environ 554 000€.

Combiner le « Savoir nager » avec le plan de rénovation des piscines

Pour assurer la continuité du « *Savoir nager* » tout en menant de front la mise en œuvre du plan de modernisation et de sobriété énergétique de ses équipements aquatiques, la Communauté urbaine a activé le levier de la solidarité territoriale.

Ainsi, durant les travaux entrepris sur les piscines de l'Eaubelle à Meulan-en-Yvelines et Sébastien Rouault à Andrésy, il est prévu que les élèves des écoles concernées soient accueillis dans celles situées à Porcheville, Poissy, Aubergenville, Conflans-Sainte-Honorine et aux Mureaux.

Coup de pouce aux associations et clubs sportifs

Pour favoriser l'accès pour tous à une pratique sportive, mais aussi soutenir le rayonnement des clubs et des sportifs de haut niveau du territoire, les élus ont décidé d'appliquer ce principe de gratuité aux sessions d'entraînement et aux compétitions ou animations sportives (à raison de 6 demi-journées par an et par équipement).

Une disposition similaire entrera aussi en vigueur à la patinoire, dès son ouverture aux associations le 18 septembre prochain.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine – 06 45 19 98 29 – anne.dorsemaine@gpseo.fr

Alice dos Santos – 06 68 69 38 19 - alice.dos-santos@gpseo.fr